

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

Séance du 1er juin 2021

Monsieur Roland GIBERTI, Président du Conseil de Territoire Marseille Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 93 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Patrick AMICO - Sophie ARRIGHI - Gérard AZIBI - Mireille BALLETTI - Sébastien BARLES - Marie BATOUX - Mireille BENEDETTI - Julien BERTEI - Eléonore BEZ - Solange BIAGGI - Corinne BIRGIN - Sarah BOUALEM - Doudja BOUKRINE - Nadia BOULAINSEUR - Romain BRUMENT - Sophie CAMARD - Isabelle CAMPAGNOLA-SAVON - Joël CANICAVE - Emilie CANNONE - Laure-Agnès CARADEC - René-François CARPENTIER - Martin CARVALHO - Roland CAZZOLA - Mathilde CHABOCHE - Saphia CHAHID - Lyce CHOULAK - Jean-Marc COPPOLA - Sandrine D'ANGIO - Lionel DE CALA - Marc DEL GRAZIA - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Cédric DUDIEUZERE - Claude FERCHAT - Lydia FRENTZEL - Agnès FRESCHER - David GALTIER - Audrey GARINO - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Stéphanie GRECO DE CONINGH - Frédéric GUELLE - Sophie GUERARD - Prune HELFTER-NOAH - Pierre HUGUET - Michel ILLAC - Cédric JOUVE - Christine JUSTE - Vincent KORNPROBST - Pierre LAGET - Gisèle LELOUIS - Pierre LEMERY - Camélia MAKHLOUFI - Maxime MARCHAND - Marie MARTINOD - Sandrine MAUREL - Caroline MAURIN - Anne MEILHAC - Eric MERY - Danielle MILON - Férouz MOKHTARI - André MOLINO - Yves MORAINE - Roland MOUREN - Frank OHANESSIAN - Grégory PANAGOUDIS - Patrick PAPPALARDO - Christian PELLICANI - Claude PICCIRILLO - Catherine PILA - Jocelyne POMMIER - Véronique PRADEL - Perrine PRIGENT - Didier REAULT - Dona RICHARD - Jean-Baptiste RIVOALLAN - Pauline ROSSELL - Denis ROSSI - Georges ROSSO - Laure ROVERA - Lionel ROYER-PERREAUT - Eric SEMERDJIAN - Laurence SEMERDJIAN - Aïcha SIF - Jean-Marc SIGNES - Laurent SIMON - Gilbert SPINELLI - Etienne TABBAGH - Nathalie TESSIER - Marcel TOUATI - Anne VIAL - Ulrike WIRMINGHAUS.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Marion BAREILLE représentée par Romain BRUMENT - Sabine BERNASCONI représentée par Roland GIBERTI - Patrick BORE représenté par Danielle MILON - Valérie BOYER représentée par Sarah BOUALEM - Bernard DEFLESSELLES représenté par Patrick GHIGONETTO - Olivia FORTIN représentée par Joël CANICAVE - Jean-Pierre GIORGI représenté par Roland GIBERTI - Pierre-Olivier KOUBI-FLOTTE représenté par Laurence SEMERDJIAN - Jessie LINTON représentée par Gérard AZIBI - Didier PARAKIAN représenté par Frank OHANESSIAN - Benoît PAYAN représenté par Sophie CAMARD - Julien RAVIER représenté par Emilie CANNONE - Guy TEISSIER représenté par Patrick PAPPALARDO.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Franck ALLISIO - Christian AMIRATY - Nassera BENMARNIA - Emmanuelle CHARAFE - Sophie GRECH - Sébastien JIBRAYEL - Anthony KREHMEIER - Eric LE DISSES - Bernard MARANDAT - Hervé MENCHON - Marie MICHAUD - Lourdes MOUNIEN - Lisette NARDUCCI - Yannick OHANESSIAN - Marine PUSTORINO-DURAND - Stéphane RAVIER - Michèle RUBIROLA - Jean-Yves SAYAG - Martine VASSAL - Catherine VESTIEU.

Signé le 1er Juin 2021
Reçu au Contrôle de légalité le 03 juin 2021

Monsieur le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

VOIMOB 023-269/21/CT

■ CT1 - Approbation du programme modificatif de la phase 2 du BHNS ZENIBUS et du prolongement vers le pôle d'échanges de Plan de Campagne aux Pennes Mirabeau et vers le pôle d'activités des Florides à Marignane avec la mise en service de 2 lignes de Bus à Haut Niveau de Service

Avis du Conseil de Territoire

DPMOD 21/19571/CT

Monsieur le Président du Conseil de Territoire Marseille Provence sur proposition du Président délégué de Commission soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Le Plan de Déplacement Urbain (P.D.U) de la Métropole, arrêté en décembre 2019, affiche notamment comme objectifs à l'horizon 2030 :

- Une réduction de la part modale de la voiture à moins de 50 %,
- Une augmentation de 50% de l'utilisation des transports en commun métropolitains,
- Une augmentation de la part modale du vélo de 1 % à 5 %.

Le P.D.U est structuré autour de lignes, de pôles d'échanges premium afin d'offrir des transports fréquents, rapides, fiables, interconnectés et accessibles à tous. Le Zenibus, BHNS reliant Marignane, Saint-Victoret, Vitrolles et les Pennes Mirabeau dans sa phase 1 et ses prolongements vers Plan de Campagne et vers le Technoparc des Florides, est l'une de ces lignes premium.

Rappel des aménagements réalisés dans le cadre de la phase 1 du BHNS-ZENIBUS mise en service en 2016 :

L'itinéraire actuel de la phase 1 représente 17km entre le square de Gaulle aux Pennes Mirabeau et le lycée Maurice Genevoix à Marignane.

La ligne est constituée d'aménagements ponctuels répartis en différents points du tracé :

- 2.9 km de site propre pour les deux sens ;
- 33 carrefours et giratoires équipés de feux tricolores de régulation pour le passage du ZENIBUS ;
- 33 stations composées de deux arrêts et réalisées selon le design spécifique de la ligne ;
- 2 terminus (square de Gaulle aux Pennes Mirabeau et lycée Genevoix à Marignane).

Le Conseil de Métropole du 13 juillet 2017 a approuvé un premier programme de prolongement du BHNS ZENIBUS, appelé phase 2, par délibération n°TRA 005-2329/17/CM.

Ce programme prévoyait:

- Les aménagements nécessaires aux extensions à l'Est vers Plan de Campagne et au Sud vers le Technoparc des Florides à Marignane,
- Des aménagements complémentaires sur le tracé actuel du ZENIBUS identifiés sur le boulevard de l'Europe à Vitrolles et sur le boulevard Cailloux à Saint-Victoret,
- La réalisation de 3 Parc-Relais localisés à proximité du Lycée Maurice Genevoix à Marignane, dans le Technoparc des Florides et aux abords du Square de Gaulle aux Pennes-Mirabeau.

D'un point de vue financier, ce programme initial était estimé à 15,297 Millions d'euros HT (*hors foncier*).

Considérant d'une part la fréquentation importante du ZENIBUS actuel sur le bassin vitrollais (42 % des validations sur la commune de Vitrolles sur les 8000 voyages/jour) et d'autre part les enjeux de régularité sur le tracé. Il a été décidé de mettre en service 2 lignes de BHNS-ZENIBUS à savoir :

Signé le 1er Juin 2021
Reçu au Contrôle de légalité le 03 juin 2021

- Une ligne ZEN A : PEM Cap Horizon à Vitrolles<-> PEM de Plan de Campagne aux Pennes-Mirabeau,
- Une ligne ZEN B : Technoparc des Florides à Marignane <-> Pôle d'Echange du Griffon à Vitrolles.

Les principales caractéristiques de cette nouvelle phase du projet de BHNS-ZENIBUS sont:

- Une Extension de 4,4 km de la future ligne ZEN A à l'Est vers le futur Pôle d'Echange Multimodal de Plan de Campagne.
Cette extension s'accompagne de la réalisation de :
 - 4 stations,
 - 4350m de couloirs de bus,
 - La réalisation d'un P+R de 29 places aux Pennes-Mirabeau,
 - 4400m d'itinéraires cyclables,
 - 600m de trottoirs en agglomération sur la commune des Pennes-Mirabeau,
 - L'extension du principe de priorité aux carrefours à feux vidéo-surveillés.
- Une Extension de 2,5 km de la future ligne B au Sud vers la ZAC des Florides (Marignane).
Cette extension s'accompagne de la réalisation de :
 - 2 stations,
 - 300m de couloirs de bus,
 - La réalisation de l'extension de la piste bidirectionnelle existante jusqu'au rondpoint de la barque.
- Un Tronc commun de 4km environ pour les deux lignes ZEN A et ZEN B sur la commune de Vitrolles.
Ce tronç commun s'accompagne de :
 - L'allongement de 8 stations,
 - La réalisation d'un pôle d'échange au Griffon,
 - L'intégration du futur Réseau Express Métropolitain (REM) sur les arrêts Grand Vitrolles et Griffon/Clinique,
 - La réalisation d'une station supplémentaire sur le boulevard de l'Europe,
 - La suppression de l'arrêt Athènes-Rome.
- Des améliorations sur la ligne actuelle centrées sur la commune de Marignane.
Ces améliorations comprennent :
 - L'amélioration des conditions de circulation du BHNS sur la rue Jean Giono,
 - La requalification d'une partie de l'avenue Henri Barrelet en faveur des transports en commun.

Le coût total du programme modificatif de la phase 2 a été arrêté à 18,75 Millions d'euros HT soit 22,5 Millions d'euros TTC (contre 15,297 Millions d'euros HT initialement).

Ce nouveau montant intègre également une provision de 750 000,00 € HT nécessaire à la maîtrise foncière pour la réalisation du projet.

L'objectif de mise en service des deux lignes de BHNS ZEN A et ZEN B est fixé pour fin 2025.

Lors du comité de pilotage du 13 avril 2021, le programme modificatif de la phase 2 de BHNS-ZENIBUS incluant la mise en service des lignes ZEN A et ZEN B a été présenté et approuvé à l'unanimité par les participants.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire Marseille Provence,

Vu

- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5218-7 ;
- Le procès-verbal de l'élection du 15 Juillet 2020 de Monsieur Roland GIBERTI en qualité de Président du Conseil de Territoire Marseille Provence ;
- La délibération du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence n° HN 004-8076/20/CM du 17 Juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire Marseille Provence.

**OUI LE RAPPORT CI-DESSUS,
Entendues les conclusions du rapporteur,**

CONSIDERANT

- Que le Conseil de Territoire de Marseille Provence doit émettre un avis sur ce projet de délibération

DELIBERE

Article unique :

Le Conseil de Territoire Marseille-Provence émet un avis favorable au projet de délibération portant sur l'approbation du programme modificatif de la phase 2 du BHNS ZENIBUS et du prolongement vers le pôle d'échanges de Plan de Campagne aux Pennes Mirabeau et vers le pôle d'activités des Florides à Marignane avec la mise en service de 2 lignes de Bus à Haut Niveau de Service.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Président du Conseil de Territoire
Marseille Provence

Roland GIBERTI

Signé le 1er Juin 2021
Reçu au Contrôle de légalité le 03 juin 2021